



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION n° : 2023/40  
ANNULE et REMPLACE la  
délibération 2023\_34 suite à une ERREUR  
MATERIELLE**

**Réunion du 28 mars 2023 à 19h00  
Sous la Présidence de M. Yann  
DUGARD**

Date de convocation : 21/03/2023

Nombre de Conseillers :

Date d'affichage : 21/03/2023

**En exercice : 29  
Présents : 22  
Votants : 25**

Présents : Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, M. Pascal COLSON, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, M. Olivier GODART, Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Eric HUET, Mme Nadège GUEILLIOT LAMPSON, M. Christophe LEBON, Mme Marina LESCOUET, Mme Patricia LESUEUR, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, Mme Françoise PAYEN et M. Hubert RENOLLET

Excusés avec pouvoir de vote : M. Laurent MOREAU a donné pouvoir de vote à M. Yann DUGARD ; M. Frédéric MULLER donne pouvoir de vote à Mme Martine BAUDART et Mme Magali ROGER donne pouvoir de vote à M. Dominique CARPENTIER

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude BERGERY

**OBJET : RETRAIT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CRETES-  
PREARDENNAISES DU SYNDICAT DU SUD-EST DES ARDENNES**

Vu la délibération n° 2022-33 en date du 16 décembre 2022 du Comité du Syndicat d'eau et d'assainissement du Sud-est des Ardennes ;

Vu la notification de cette délibération par Monsieur le Président dudit Syndicat en date du 16 février 2023 ;

Conformément à l'article L 5211-19 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le :  
Et de sa publication ou notification le :**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 24 voix POUR et 1 ne prend pas part au vote (F. COURVOISIER CLEMENT) :

- APPROUVE le retrait <sup>vote</sup> la Communauté de Commune des Crêtes Préardennaises du Syndicat d'eau et d'assainissement du Sud-est des Ardennes.
- CHARGE le Maire ou son représentant de signer tous les actes à intervenir.

Le Maire,



Yann DUGARD

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Yann DUGARD", written over a horizontal line.

La Secrétaire de séance,



Marie Claude BERGERY

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Marie Claude BERGERY", written over a horizontal line.

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le : 05/07/2023  
Et de sa publication ou notification le : 05/07/2023